

L'enseignement scolaire au Maroc: État des lieux et perspectives

[School education in Morocco: Current situation and perspectives]

Hanane EL MAHZANI, Zakarya KHALDI, and Said EL GANICH

Laboratoire de Recherche en Économie et Management des Organisations (LAREMO), Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG), Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, Maroc

Copyright © 2024 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Education is a fundamental lever for the socio-economic progress of nations, shaping their future through the development of skills and abilities of individuals. This article aims to explore the different facets of school education in Morocco, its current state, the reforms undertaken, and its future prospects to ensure sustainable and equitable educational development. It offers an in-depth assessment based on government reports and academic publications. The objective is to contribute to a better understanding of the issues and challenges of the Moroccan education system, while highlighting the opportunities and avenues of action to ensure quality and equitable education for all.

The results show significant progress, such as increasing enrolment rates and improving infrastructure, but also highlight persistent challenges, including inequalities in access to educational resources, regional disparities in the quality of education, and the need to adapt to technological developments to ensure modern and inclusive education.

KEYWORDS: teaching, learning, reforms, issues, challenges, perspectives.

RESUME: L'enseignement est un levier fondamental pour le progrès socio-économique des nations, façonnant leur avenir à travers le développement des compétences et des capacités des individus. Le présent article vise à explorer les différentes facettes de l'enseignement scolaire au Maroc son état des lieux, les réformes entreprises et ses perspectives d'avenir pour assurer un développement éducatif durable et équitable. Il propose une évaluation approfondie basée sur des rapports gouvernementaux et des publications académiques. L'objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des défis du système éducatif marocain, tout en soulignant les opportunités et les pistes d'action pour assurer un enseignement de qualité et équitable pour tous.

Les résultats montrent des progrès significatifs, tels que l'augmentation des taux de scolarisation et l'amélioration des infrastructures, mais mettent également en lumière des défis persistants, notamment les inégalités d'accès aux ressources éducatives, les disparités régionales dans la qualité de l'enseignement, et la nécessité d'adaptation aux évolutions technologiques pour garantir une éducation moderne et inclusive.

MOTS-CLEFS: enseignement, apprentissage, réformes, enjeux, défis, perspectives.

1 INTRODUCTION

Au cœur de la transmission du savoir, du développement individuel et de la construction des bases intellectuelles collectives, l'éducation revêt une importance cruciale. C'est un processus permanent qui permet aux individus et aux groupes d'acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour réaliser leur plein potentiel, vivre et travailler de manière productive et contribuer au développement durable de la société [1]. C'est donc un levier essentiel pour affronter avec succès les défis complexes d'une société en constante évolution.

À l'ère des nouvelles technologies, l'éducation subit une transformation majeure, intégrant des outils numériques et des méthodes d'enseignement à distance. Parallèlement, la diversité croissante des apprenants soulève la nécessité d'approches pédagogiques inclusives et différenciées, demandant aux enseignants de s'adapter pour créer un environnement éducatif équitable et stimulant.

Cet article se focalise sur une étude documentaire approfondie explorant les fondements théoriques de l'éducation et de l'enseignement, en examinant les concepts de base et les théories d'apprentissage qui ont façonné la pédagogie au fil du temps. Cette analyse théorique servira de socle à une évaluation de l'état actuel de l'enseignement scolaire au Maroc, mettant en lumière les défis persistants et les opportunités à exploiter dans le paysage éducatif marocain.

Ce travail est scindé en trois parties: La première se penche sur une revue de littérature exposant les concepts clés de l'enseignement et englobant diverses théories d'apprentissage qui ont influencé les pratiques pédagogiques. La deuxième partie explore l'état actuel de l'enseignement scolaire au Maroc, examinant les caractéristiques du système éducatif, les succès obtenus, et les défis qui y persistent. Enfin, la troisième partie consiste en une discussion des résultats obtenus, suivie de recommandations tangibles pour surmonter les obstacles identifiés. Ainsi, cette démarche méthodique vise à fournir une contribution significative à l'évolution et à l'optimisation continue du système éducatif marocain.

2 L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE: REVUE DE LITTÉRATURE

2.1 L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement, selon diverses perspectives littéraires et scientifiques, est bien plus qu'une simple transmission de connaissances. En effet, enseigner, c'est susciter des activités d'apprentissage et les alimenter par des matériaux appropriés. Ceux-ci consistent en informations que l'on émet pour que d'autres les saisissent [2]. C'est un ensemble d'actes de communication et de prise de décision mis en œuvre intentionnellement par une personne ou un groupe de personnes qui interagissent en tant qu'agent dans une situation pédagogique [3]. C'est également, l'ensemble des influences, des événements sélectionnés, planifiés pour initier, activer et soutenir l'apprentissage chez l'humain [4]. Il revêt ainsi le rôle crucial d'initiation à la culture, à la connaissance et à la vie en société, participant activement dans le développement de chaque enfant et adolescent. De plus, l'enseignement se positionne comme un espace de rencontre, de confrontation des idées, et de construction de connaissances, offrant un espace de liberté et de créativité pour l'épanouissement des élèves [5], Il représente un processus qui ne se réalise que dans le cadre d'une situation ou acte de communication à travers des interactions entre deux ou plusieurs personnes [6]. C'est donc cette interaction constante entre enseignants et élèves, ainsi qu'entre pairs qui, stimule la pensée critique et la remise en question constructive de façon à ce que la confrontation des idées devienne le moteur d'une construction de connaissances plus robuste et nuancée, offrant aux apprenants les outils nécessaires pour comprendre le monde de manière approfondie et réfléchie.

2.2 L'APPRENTISSAGE

Les définitions de l'apprentissage, issues de divers champs scientifiques tels que les sciences humaines, sociales, de l'éducation et les neurosciences, reflètent des perspectives variées. Ainsi l'**apprentissage**, est le résultat d'échanges continuels entre un individu et son entourage dans une situation et dans un temps donné [7]. Il est donc l'ensemble des interactions entre une personne et son environnement dans un moment précis, et pour rendre l'apprentissage facile chez les apprenants, l'éducatrice doit trouver différentes situations permettant aux apprenants de s'approprier les connaissances.

D'autre part, Apprendre signifie acquérir par l'étude, par la pratique, par l'expérience une connaissance, un savoir-faire, quelque chose d'utile [8]. Par ailleurs, l'apprentissage c'est aller de ce que l'on sait vers ce que l'on ignore, du connu vers l'inconnu [9]. Ainsi, l'apprentissage est un cheminement de la compréhension actuelle vers de nouvelles découvertes, de la familiarité vers l'exploration. C'est un acte de perception, d'interaction et d'intégration d'un objet par un sujet. Il permet l'évolution de la synthèse des savoirs, des habiletés, des attitudes et des valeurs d'une personne [10]. L'apprentissage est considéré comme un processus interne, interactif, cumulatif et multidirectionnel par lequel l'apprenant construit activement ses savoirs [11].

D'après ce qui précède, Les définitions d'enseignement et d'apprentissage mettent en lumière une relation étroite entre ces deux concepts. En effet, l'acte d'enseignement ne se limite pas à une simple transmission d'informations; il engendre également l'activité d'apprentissage. Ce processus complexe a évolué en parallèle avec le développement des diverses théories de l'apprentissage. Alors en quoi ces théories contribuent-elles à l'enrichissement du processus d'apprentissage ?

3 LES THEORIES D'APPRENTISSAGE ET D'ENSEIGNEMENT

Les théories d'apprentissage sont des approches qui tentent d'expliquer comment les individus acquièrent de nouvelles connaissances, compétences et attitudes. Elles s'intéressent aux différents facteurs qui influencent l'apprentissage, tels que les facteurs cognitifs, affectifs et sociaux. Tandis que les théories d'enseignement fournissent des stratégies pour rendre ce processus plus efficace. Elles examinent comment les enseignants peuvent organiser l'environnement d'apprentissage, structurer le contenu, utiliser des outils pédagogiques et interagir avec les apprenants pour maximiser l'efficacité de l'enseignement. Parmi ces théories, on distingue:

3.1 LA THEORIE TRANSMISSIVE (OU ENCYCLOPEDISTE)

Il s'agit de la forme classique et prédominante de l'enseignement, souvent qualifiée de traditionnelle. Les racines de ce modèle remontent à l'Antiquité, avec des influences notables des pédagogues grecs tels que Socrate et Platon [12]. De plus, il tire son inspiration des travaux de John Locke (1693), qui soutient que le savoir est exclusivement transmis de l'enseignant aux apprenants. Dans ce cadre, l'enseignant détient et maîtrise le savoir, cherchant à le transmettre de manière claire et qualitative. Les erreurs des apprenants dans ce modèle sont considérées comme des fautes auxquelles il faut remédier par la ré-explication du contenu avec une écoute plus attentive et des illustrations plus claires. Parmi les illustrations de ce modèle pédagogique, on trouve l'enseignement magistral ou l'enseignement par exposé [13]

Force de constater que l'apprenant adopte un rôle passif, se contentant d'écouter attentivement pour mémoriser le discours de l'enseignant en vue de restituer les connaissances. Cette approche limite donc l'engagement personnel de l'élève dans le processus d'apprentissage et entrave le développement de son esprit critique. Cependant, il convient de noter que ce modèle se révèle efficace lorsqu'il est appliqué à un public "motivé et averti".

3.2 LE BEHAVIORISME

Le modèle pédagogique influencé par le behaviorisme a été conçu pour remédier au prétendu dogmatisme du modèle transmissif. Initié en 1913 par le psychologue américain John Watson, le behaviorisme, dérivé du mot "behavior" (comportement), postule que tout être vivant est conditionné, modelé et façonné par son environnement, son contexte et le milieu qui l'entoure. Il se focalise sur l'étude des comportements observables sans s'appuyer sur les mécanismes internes du cerveau ou sur les processus mentaux qui ne sont pas directement observables [14]. Ainsi, apprendre c'est être capable de modifier son comportement par les lois de la répétition, de l'association, du lien stimulus-réponse. Le behaviorisme a permis d'élaborer une méthode d'enseignement-apprentissage efficace basée essentiellement sur la définition rigoureuse des objectifs d'apprentissage (la pédagogie par objectif), et sur des principes pédagogiques comme le conditionnement, l'apprentissage par essais et erreurs, [15]. Ainsi le behaviorisme stipule que les processus cognitifs de l'individu constituent une « boîte noire » à laquelle l'enseignant n'a pas accès. Il est donc plus réaliste et efficace de s'intéresser aux comportements de l'apprenant et non à ses actions mentales. Cependant, dans un contexte où l'accent est mis sur le développement des compétences d'apprentissage, favorisant l'autonomie et la responsabilisation dans un monde en constante évolution, le behaviorisme apparaît comme inadapté. Ainsi, il devient impératif de rechercher une théorie centrée sur l'apprenant pour répondre aux besoins actuels de l'éducation

3.3 LE CONSTRUCTIVISME

Cette théorie place l'apprenant au cœur du processus de l'apprentissage et il en est même l'acteur. Dérivé des travaux de Jean Piaget dès les années 1948, qui a largement contribué à explorer la "boîte noire" et à recentrer l'attention des pédagogues sur les processus cognitifs opérant chez l'apprenant. Il s'oppose simultanément au modèle transmissif (modèle de l'empreinte) en soulignant que les connaissances sont construites par ceux qui apprennent, et au behaviorisme en avançant l'idée que les connaissances sont réappropriées par l'apprenant. Les constructivistes soutiennent que la connaissance est élaborée par l'apprenant à travers l'assimilation de ses expériences, mettant ainsi en avant le concept de construction. Selon cette théorie, l'apprentissage se produit lorsque l'individu est confronté à une situation problématique, créant un déséquilibre qui le pousse à remettre en question ses connaissances et à les réorganiser pour résoudre le problème. Le rôle de l'enseignant consiste donc à créer une situation source de déséquilibre, de faire accepter le problème et d'accompagner l'élève dans ses tentatives de recherche de solutions sans se substituer à lui [16]. Ainsi l'enfant ne passe pas de l'ignorance au savoir, il va d'une représentation à une autre, plus performante, qui dispose d'un pouvoir explicatif plus grand et lui permet de mettre en œuvre un projet plus ambitieux qui lui-même contribue à le structurer [17]. L'approche constructiviste ouvre ainsi de nouvelles perspectives dans l'enseignement: les pédagogies actives.

3.4 LE COURANT SOCIOCONSTRUCTIVISTE

Le socioconstructivisme, amorcé par les travaux de Lev Vygotski dès les années 1960, s'inspire des principes du constructivisme de Piaget en intégrant la dimension sociale des apprentissages [18]. Il met l'accent sur le rôle important que joue la société dans le développement cognitif des enfants. Comme le souligne Lev Vygotsky « La vraie direction du développement ne va pas de l'individuel au social, mais du social à l'individuel », il envisage l'apprentissage comme un processus d'acquisition de connaissances résultant des interactions entre l'enseignant et les apprenants, entre les apprenants eux-mêmes, ou encore avec toute personne externe telle que des amis ou la famille. Il formalise cette idée à travers la notion de la zone proximale de développement (ZPD), définie comme la différence entre la capacité de résoudre un problème individuellement et la possibilité d'y parvenir avec l'aide d'autrui, que ce soit des enseignants ou des pairs apprenants [19].

Pour les socioconstructivistes, un conflit socio-cognitif émerge lorsqu'il y a une divergence entre la conception initiale d'un apprenant et la réalité perçue par ses pairs, particulièrement lors d'activités de groupe. Dans ce modèle, l'enseignant joue un rôle de guide et de tuteur, offrant des pistes de réflexion et des orientations de recherche. Quant à l'apprenant, il devient un acteur engagé, sollicitant la collaboration des autres apprenants et du formateur pour son apprentissage.

3.5 LE COGNITIVISME

Ce courant émerge en réaction au béhaviorisme en 1940. Il a été développé par des chercheurs tels que Atkinson et Shiffrin. Ces penseurs considèrent l'apprentissage comme un processus mental, qui implique la construction de connaissances et la résolution de problèmes. Ils s'intéressent aux processus cognitifs tels que la perception, la mémoire, la pensée et le langage. Contrairement au behaviorisme qui se concentre sur les comportements observables, le cognitivisme explore les activités mentales internes impliquées dans l'apprentissage. Ce modèle théorique considère l'esprit humain comme un système de traitement de l'information et s'intéresse à la façon dont les individus acquièrent, stockent, traitent et utilisent les connaissances. La mémoire, dans cette perspective, est divisée en différentes composantes, distinguées notamment par la durée de rétention de l'information, soit à court ou à long terme. Au cours de l'apprentissage, un échange dynamique a lieu entre la mémoire à court terme, facilitant l'encodage de l'information et la mise en œuvre de stratégies de récupération, et la mémoire à long terme qui conserve les expériences, compétences, et connaissances sur le monde [20].

3.6 LE CONNECTIVISME

Le connectivisme est une théorie de l'apprentissage qui a émergé dans le contexte du développement des nouvelles technologies d'information et de communication, en particulier d'internet. Cette théorie a été élaborée par George Siemens et Stephen Downes au début des années 2000. Le connectivisme se distingue des théories précédentes, en mettant l'accent sur le rôle des réseaux, de la connectivité et de la technologie dans le processus d'apprentissage.

Le connectivisme, en tant que théorie de l'apprentissage, souligne plusieurs principes fondamentaux. Tout d'abord, il affirme que l'apprentissage ne se confine pas à l'individu ou à un lieu spécifique, mais est distribué à travers des réseaux étendus. Les apprenants, dans cette perspective, exploitent les connexions avec d'autres individus, les ressources en ligne et diverses sources pour enrichir leur compréhension. De plus, le connectivisme reconnaît la valeur intrinsèque des réseaux dans la création et le partage de connaissances, incitant les apprenants à établir des connexions, à collaborer et à participer à des communautés en ligne.

Dans ce cadre, la technologie joue un rôle essentiel en tant que facilitateur de l'apprentissage connectivisme. Les outils technologiques, tels que les plateformes en ligne et les médias sociaux, sont considérés comme des moyens clés permettant l'accès à une multitude de ressources et facilitant la communication avec d'autres apprenants. Un autre principe majeur du connectivisme est l'accent mis sur l'adaptation continue. Dans un monde en constante évolution, les apprenants sont encouragés à développer des compétences d'adaptation continue, impliquant la capacité à filtrer, évaluer et synthétiser l'information provenant de diverses sources.

Ces principes suggèrent une nécessité de repenser l'éducation à l'ère numérique. Les enseignants sont appelés à adopter des méthodes pédagogiques favorisant la collaboration, l'apprentissage continu, la connexion d'informations et l'accès à une connaissance répartie. Des pratiques telles que l'apprentissage par projet, l'apprentissage en ligne et l'apprentissage par résolution de problèmes sont des exemples concrets qui peuvent être intégrés pour mettre en œuvre la théorie du connectivisme. Ces approches encouragent la collaboration, l'adaptabilité et l'accès à une variété de ressources éducatives mondiales [21].

D'après cette exploration théorique, on peut dire que l'adoption d'une telle ou telle théorie d'apprentissage dépend des objectifs que l'enseignant souhaite atteindre, des contenus travaillés, ou encore du profil de ses apprenants [22].

À la suite de cette exploration théorique, il apparaît clairement que le choix d'une théorie d'apprentissage est conditionné par les objectifs pédagogiques, la nature des contenus, le style d'enseignement, les caractéristiques des apprenants, le contexte éducatif, les avancées de la recherche pédagogique et la philosophie éducative de l'enseignant. Ces divers éléments orientent la sélection d'approches adaptées aux besoins spécifiques des apprenants et aux contraintes du milieu éducatif. L'analyse préalable indique que ces théories ont été adoptées par différents systèmes éducatifs au fil du temps, soulevant ainsi des questions cruciales quant à leur intégration dans le contexte marocain. Comment le système éducatif marocain a-t-il assimilé ces théories ? Quel impact ont-elles sur les méthodes pédagogiques employées dans le pays ? Une investigation approfondie de ces aspects permettra une meilleure compréhension de l'adaptation des théories d'apprentissage au contexte éducatif spécifique du Maroc.

4 L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU MAROC: EVOLUTION, ORGANISATION ET STATISTIQUES

4.1 L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU MAROC

L'évolution de l'enseignement au Maroc, de la période pré-protectorat à l'ère post-indépendance, a profondément influencé le développement, la structure et les objectifs du système éducatif. Les phases clés de cette histoire ont joué un rôle déterminant, façonnant le paysage éducatif marocain.

En effet, avant l'établissement du protectorat au Maroc, l'histoire de l'enseignement scolaire était profondément liée aux structures traditionnelles d'apprentissage, principalement assurées par des institutions religieuses et familiales. A cette époque, l'éducation reposait largement sur une transmission orale des connaissances avec un accent particulier sur les enseignements religieux dispensés dans les médersas. Cette période antérieure au protectorat est caractérisée par un système éducatif principalement informel, centré sur la transmission des valeurs culturelles et religieuses au sein des communautés [23].

Sous le protectorat, l'évolution de l'enseignement au Maroc a été marquée par une diversification des méthodes éducatives. Le passage d'un enseignement original à un modèle moderne s'est traduit par la création de plusieurs types d'écoles. Les écoles de la mission culturelle française étaient destinées aux classes dirigeantes, tandis que les écoles libres «Madaris Horra» cherchaient à revitaliser l'enseignement arabe. Des écoles professionnelles ont été instaurées pour former des ouvriers agricoles, aux côtés des écoles religieuses traditionnelles et des écoles hébraïques. Les collèges musulmans offraient un enseignement en français avec la possibilité d'orienter les étudiants vers des études littéraires ou scientifiques. Toutefois, l'accès aux lycées européens était limité pour la majorité des Marocains, soulignant les disparités dans l'accès à l'éducation pendant cette période [24].

Après des décennies de protectorat, le Maroc s'est engagé dans une redéfinition de son système éducatif pour refléter son identité culturelle et linguistique. L'introduction de l'Arabe en tant que langue principale et l'intégration de matières scientifiques ont constitué des étapes cruciales vers la construction d'une base éducative solide, en adéquation avec les besoins nationaux. Ainsi, depuis l'indépendance en 1956, le pays a poursuivi une voie de réformes visant l'excellence éducative, avec une commission pionnière en 1957 établissant quatre principes fondamentaux: unification du système éducatif, arabisation de l'enseignement, promotion de la culture marocaine et généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans [25]. Ces réformes ont contribué à façonner une identité éducative nationale, inaugurant une nouvelle ère dans le développement éducatif du Maroc [26]. Cependant, dans les discours officiels, émerge un cinquième principe à la fin des années soixante-dix, cherchant à diriger davantage les jeunes vers des formations scientifiques, techniques, et professionnelles. La nécessité de former des formateurs et de perfectionner les experts locaux dans le domaine éducatif interroge sur la durabilité de ces avancées. Les vingt premières années de l'indépendance, marquées par le soutien des coopérants occidentaux et du Machreq, soulignent également une dépendance éducative externe. L'arabisation, bien qu'amorcée, suscite des débats sur son impact réel, tandis que la coopération avec la Roumanie et la Bulgarie pour échapper aux liens politiques avec la France soulève des interrogations sur les compromis idéologiques [27].

En 1977, une commission spéciale a jeté les bases de la "Charte nationale de l'éducation et de la formation", marquant une nouvelle approche éducative au Maroc. En 1998, un rapport de la Banque mondiale a mis en évidence les retards du système éducatif marocain, particulièrement en alphabétisation. Les performances du Maroc en 1995 accusaient un retard de 25 points par rapport aux pays en développement et de 11 points par rapport aux pays arabes. Cette disparité s'accroissait davantage chez les femmes, avec des retards respectifs de 30 et 13 points. Les indicateurs de scolarisation au Maroc étaient également en deçà des normes des pays en voie de développement [28]. Suite à ce rapport alarmant, le gouvernement a lancé une

réforme intégrale de l'éducation, touchant les niveaux primaire, secondaire, et universitaire. Avant 1999, le modèle éducatif était centré sur un enseignant comme unique source de connaissances, avec des apprenants passifs, limités à écouter, répéter, et mémoriser sans pensée critique. En 1999, la Charte nationale de l'éducation et de la formation (CNEF) a vu le jour, entrant en vigueur en 2000, marquant une évolution majeure vers une meilleure qualité d'enseignement, une refonte pédagogique, et une modernisation pour s'aligner sur les exigences de la société moderne. Cette Charte vise à insuffler une nouvelle dynamique à l'enseignement, plaçant l'apprenant au cœur du processus éducatif et élevant l'éducation au statut de deuxième priorité nationale. Étendue sur une décennie (2000/2010), la CNEF est le résultat d'un débat consensuel impliquant toutes les parties prenantes de l'éducation. Elle vise à renouveler l'école nationale, généraliser l'éducation, améliorer la qualité pédagogique et restructurer les cycles d'enseignement pour répondre aux impératifs nationaux. Bien que des progrès aient été réalisés dans l'élargissement de l'accès à l'éducation obligatoire, des problèmes persistants, tels que les taux élevés d'abandon, les redoublements fréquents, les compétences de base insuffisantes, et le désalignement entre les diplômés et les besoins du marché du travail, soulignent une crise potentielle de la qualité de l'éducation. En réponse, un Programme d'Urgence a été mis en place pour la période 2009-2012 afin de renforcer les réalisations existantes et d'effectuer les ajustements nécessaires, en veillant à une application optimale des orientations de la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation [29]. Ce programme est fondé sur le principe novateur de placer l'apprenant au cœur du système éducatif. Il vise à recentrer les apprentissages sur les connaissances et compétences de base pour favoriser l'épanouissement de l'élève. Il s'attache également à améliorer les conditions de travail des enseignants et à créer des établissements de qualité propices à l'apprentissage.

Plus récemment, la Vision Stratégique 2015-2030 pour la Réforme de l'Éducation et de la Formation a été lancée, visant à transformer radicalement le système éducatif marocain vers plus d'inclusivité, un focus sur l'apprentissage tout au long de la vie, et la promotion de la recherche et de l'innovation. Le système éducatif actuel, sous la gestion du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est organisé en plusieurs niveaux, chacun ayant ses caractéristiques et objectifs spécifiques.

Force est de constater que malgré les multiples réformes entreprises dans le système éducatif marocain, celles-ci, bien qu'ayant touché toutes les dimensions, semblent ne pas avoir atteint les attentes de la société. Plus de 60 ans après l'indépendance, des défis persistent, et des problèmes tels que la qualité de l'enseignement, les taux élevés de déperdition scolaire, et les lacunes dans la maîtrise des compétences fondamentales persistent. Les efforts déployés par les gouvernements successifs et les instances éducatives ont souvent été confrontés à des obstacles, qu'il s'agisse de ressources limitées, de résistances au changement, ou de défis structurels. Les évaluations continues et une réflexion critique sur l'efficacité de ces politiques sont nécessaires pour assurer une évolution constante et répondre aux besoins évolutifs de la société marocaine. La réussite de ces réformes dépendra également de la capacité du système éducatif à s'adapter de manière flexible aux changements sociaux, économiques et technologiques.

4.2 L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU MAROC

Le système éducatif marocain, sous la gestion du ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, se divise en secteurs public et privé, et est structuré en plusieurs niveaux, chacun ayant ses propres caractéristiques et visant des objectifs spécifiques.

4.2.1 LE NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Entre 2016 et 2023, le nombre d'établissements scolaires publics au Maroc a augmenté de 9,94 %, passant de 10 833 à 11 909. En comparaison, le secteur privé a connu une expansion beaucoup plus significative, avec une augmentation de 46,1 %, faisant passer le nombre d'établissements de 4 948 à 7 231. Cette différence marquée dans les taux de croissance suggère une dynamique de développement inégale au sein du système éducatif marocain, indiquant un accroissement plus rapide dans le secteur privé qui pourrait refléter des variations dans la demande éducative et les politiques de soutien aux établissements privés par rapport au secteur public [30].



Fig. 1. Evolution du nombre d'établissements selon le secteur

4.2.2 LES NIVEAUX D'ÉDUCATION

• LE PRESCOLAIRE

Anciennement destiné à une élite, ce cycle est aujourd'hui reconnu comme fondamental pour l'ensemble des enfants [31]. (Corbo, 2018). Le cycle préscolaire au Maroc, précédant le cycle primaire, est essentiel pour préparer les enfants à l'éducation formelle en favorisant le développement de compétences sociales, émotionnelles et cognitives à travers des activités ludiques et éducatives.

L'importance de ce cycle est également soulignée par les directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, comme mentionné dans son discours royal du 29 juillet 2018. Dans le cadre de la Vision stratégique 2015-2030, le Roi met en avant la nécessité de renforcer l'offre et la qualité de l'éducation préscolaire. Le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ainsi que les académies régionales, sont ainsi chargés de promouvoir cet enseignement afin de favoriser l'épanouissement physique, cognitif et affectif des enfants âgés de quatre ans révolus à six ans [32].

• LE PRIMAIRE

L'école primaire, échelonnée sur six ans, constitue le premier stade de l'éducation formelle au Maroc, jouant un rôle crucial dans le développement des compétences fondamentales en lecture, écriture, calcul et développement cognitif chez les enfants de 6 à 12 ans. Le programme d'études propose une formation complète et équilibrée, couvrant les langues (arabe, français, anglais, berbère), les mathématiques, les sciences, l'éducation islamique, ainsi que les arts et l'éducation physique.

Structuré en deux phases, la première dure deux ans et se concentre sur la consolidation des acquis du préscolaire, tandis que la seconde, de quatre ans, approfondit ces connaissances, introduit les technologies modernes et enseigne une deuxième langue étrangère. À l'issue de ces six années, les élèves obtiennent un certificat d'études primaires, ce qui marque la fin du cycle primaire et leur transition vers le collège, où débute une nouvelle étape de leur parcours éducatif [32].

• LE COLLEGE

Le cycle collégial au Maroc représente une étape significative dans le parcours éducatif des élèves. Il intervient après le primaire et précède le secondaire. Ce cycle, d'une durée de trois ans, est conçu pour les élèves âgés généralement de 12 à 15 ans et vise à consolider les compétences fondamentales acquises au primaire tout en introduisant des matières plus spécialisées comme les sciences de la vie et de la terre, la physique-chimie et la technologie, visant ainsi à développer les compétences analytiques et pratiques des apprenants. L'accent est mis sur un apprentissage actif et participatif, favorisant la pensée critique, la résolution de problèmes et la créativité.

Le cycle collégial se termine par le Brevet d'Enseignement Collégial (BEC), un examen national.

• LE SECONDAIRE QUALIFIANT

Le cycle secondaire au Maroc, d'une durée de trois ans, succède au cycle collégial et revêt une importance capitale dans le système éducatif. Conçu pour les élèves de 15 à 18 ans, il les prépare aux études supérieures, à l'entrée dans la vie

professionnelle ou à d'autres voies post-éducatives. Il propose une éducation approfondie et spécialisée dans diverses matières. Les domaines comprennent les sciences, les mathématiques, les langues (arabe, français et parfois anglais), la philosophie, les sciences sociales et économiques, ainsi que des domaines spécifiques en fonction des filières choisies. Ce cycle se caractérise par une flexibilité accrue et une variété de filières. Les élèves ont le choix entre des filières scientifiques, littéraires, techniques et professionnelles, ce qui leur permet de se spécialiser en fonction de leurs intérêts et de leurs aspirations futures.

Ce cycle vise également à développer des compétences transversales telles que la pensée critique, la recherche, la communication et la résolution de problèmes. Les approches pédagogiques modernes favorisent l'apprentissage actif, la collaboration entre pairs et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'expérience éducative. Le cycle qualifiant se termine par le Baccalauréat, un examen national déterminant l'accès à l'enseignement supérieur [32].

Tout au long de ces niveaux, le système éducatif marocain est soumis à des réformes régulières visant à améliorer la qualité de l'éducation, à renforcer l'employabilité des diplômés et à s'adapter aux besoins changeants de la société et de l'économie.

4.3 L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU MAROC EN CHIFFRE

4.3.1 TAUX DE SCOLARISATION

• EFFECTIFS DES ÉLÈVES (TOUS CYCLES CONFONDUS)

Selon les données du ministère compétent, la scolarisation des élèves a connu une croissance notable. Pour l'année scolaire 2022/2023, le nombre total d'élèves dans les établissements publics et privés, y compris le préscolaire, s'élève à 8 863 234, ce qui représente une augmentation de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces élèves, les filles constituent 48,7 % de l'effectif total, montrant une participation significative des filles dans le système éducatif. En zones rurales, l'inscription a atteint 3 527 462 élèves pour la même année, marquant une hausse de 2,1 % par rapport à l'année scolaire précédente.

• UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE AU PRESCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2022/2023, le nombre total d'élèves inscrits dans l'enseignement préscolaire a atteint 931 393, dont 49,5 % sont des filles, marquant une augmentation de 1,7 % par rapport à l'année précédente. L'enseignement préscolaire public, sous gestion étatique, a connu une hausse notable de 11 %, avec 571 301 enfants inscrits contre 514 856 l'année précédente. En revanche, l'enseignement préscolaire privé a enregistré une diminution de 3,2 %, passant de 230 251 à 222 795 élèves. De plus, l'enseignement préscolaire non structuré a également subi une baisse significative de 19,4 %, avec le nombre d'élèves chutant de 170 384 à 137 297.

• ATTEINTE D'UNE SCOLARISATION INTEGRALE DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE COLLEGIAl

Pour l'année scolaire 2022/2023, le système éducatif marocain a atteint une généralisation de la scolarisation dans le cycle primaire et le cycle secondaire collégial, avec un taux de scolarisation de 100 % contre 99,1 % en 2021/2022, soit une augmentation de 0,9 point. Le cycle secondaire qualifiant et l'enseignement préscolaire ont également vu une amélioration, le taux de scolarisation ayant progressé à 76,9 % par rapport à 75,7 % l'année précédente, et le taux de préscolarisation des enfants de 4 à 5 ans ayant atteint 76,2 %, contre 72 % précédemment, soit une hausse de 4,2 points. Concernant les classes surchargées, une légère diminution a été observée dans le cycle primaire (de 6,8 % à 6,2 %) et le secondaire collégial (de 25,5 % à 24,4 %). Toutefois, une augmentation modeste a été notée dans le cycle secondaire qualifiant, où le pourcentage de classes surchargées est passé de 11,4 % à 11,8 %. Ces résultats indiquent des avancées dans l'accès à l'éducation, mais soulignent également la nécessité de traiter les problèmes persistants de surcharge dans certaines sections du système éducatif.

• EFFECTIFS DES ELEVES DANS LES TROIS CYCLES DE L'ENSEIGNEMENT

Pour l'année scolaire 2022/2023, le nombre total d'élèves dans les secteurs public et privé a atteint 7 931 841, avec une augmentation de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Le secteur public a compté 6 740 061 élèves, en hausse de 0,7 %, répartis entre 3 849 133 au cycle primaire, 1 840 393 au cycle secondaire collégial, et 1 050 535 au cycle secondaire qualifiant. En revanche, le secteur privé a enregistré une augmentation de 5,6 %, avec 1 191 780 élèves, dont 4,1 % au primaire, 9,4 % au secondaire collégial, et 8,9 % au secondaire qualifiant. La part de l'enseignement privé dans l'ensemble a légèrement progressé de 14,4 % à 15 %. Cette croissance souligne une préférence croissante pour les établissements privés, ce qui pourrait signaler

des disparités croissantes entre les secteurs public et privé. Cela suggère un besoin d'ajustement dans les politiques éducatives pour équilibrer les ressources et maintenir une qualité éducative équitable.

• EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS

Pour l'année scolaire 2022/2023, le nombre total d'enseignants s'élève à 269 015, marquant une augmentation de 2.7% par rapport à l'année précédente, malgré un nombre significatif de départs à la retraite. Ces enseignants sont répartis entre les cycles, avec 144 088 enseignants au primaire, 65 198 au collégial et 59 729 au secondaire qualifiant. Environ 48.3% du corps enseignant exerce en milieu rural. L'encadrement pédagogique a connu quelques changements, avec un ratio élèves par enseignant qui a légèrement diminué de 0.7 point au primaire, passant de 27.4 à 26.7 élèves par enseignant, et de 0.1 point au collégial, passant de 28.3 à 28.2 élèves par enseignant. Au secondaire qualifiant, ce ratio a également diminué de 0.4 point, passant de 18 à 17.6 élèves par enseignant. Ce constat indique une persistance des défis en matière de répartition des ressources humaines et de maintien d'un encadrement pédagogique de qualité, suggérant la nécessité d'une analyse plus approfondie et de stratégies renforcées pour équilibrer l'offre et la demande d'enseignants.

• ABANDONS SCOLAIRES

En 2021/2022, le Maroc a enregistré 334 664 abandons scolaires, une légère hausse par rapport aux 331 558 cas en 2019/2020. Le ministère de l'Éducation vise une réduction d'un tiers d'ici 2026. Les abandons se répartissent entre les cycles comme suit: 76 233 au primaire, 183 893 au secondaire collégial (55 % du total), et 74 538 au secondaire qualifiant. En milieu rural, 153 341 abandons ont été recensés, avec des taux variant de 2,4 % au primaire à 12,3 % au secondaire collégial. Les principales causes sont les exclusions par les conseils de classe (54,6 % des cas) et la non-réinscription (30,4 %). Malgré la récupération de 65 944 élèves, les chiffres persistants, notamment au niveau secondaire collégial et en milieu rural, soulignent des défis importants. Cette situation met en évidence la nécessité d'une réforme plus radicale pour aborder non seulement les causes immédiates des abandons, mais aussi les facteurs structurels et socio-économiques sous-jacents tels que la pauvreté, les inégalités régionales, et le manque de soutien familial.

5 ANALYSE COMPARATIVE CHIFFREE ET MESURE DES PERFORMANCES

5.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE

Durant l'année scolaire 2022/2023, le système éducatif a montré des progrès significatifs, avec des taux de scolarisation en hausse dans tous les cycles d'enseignement. La généralisation de l'enseignement primaire a été atteinte, et le taux de scolarisation dans le cycle secondaire collégial a atteint 100%, contre 99,1% l'année précédente, marquant une amélioration de 0,9 point. Le cycle secondaire qualifiant a également connu une hausse, avec un taux de 76,9%, en augmentation de 1,2 point par rapport à l'année précédente.

Cependant, les communes rurales présentent encore des lacunes notables en matière de couverture éducative, avec des taux de scolarisation de 92,7% pour le secondaire collégial et de 54,1% pour le secondaire qualifiant. Cette situation est en partie due au transfert d'élèves vers les zones urbaines, facilité par les programmes de soutien social du Ministère.

L'enseignement préscolaire a vu une amélioration significative, avec un taux de scolarisation des enfants de 4 à 5 ans passant de 72% à 76,2%, grâce à l'expansion des offres éducatives dans les zones rurales et à l'appui de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

Les classes à cours multiples ont légèrement diminué, avec une réduction au niveau du cycle primaire de 18,6% à 18,4%, et une baisse pour les classes intégrant plusieurs niveaux, passant de 23,4% à 23,2%. Les classes avec quatre niveaux ou plus ont diminué de 3,6% à 2,4%. Les classes à deux niveaux ont augmenté, passant de 73% à 74,4%.

Concernant les classes surchargées, une baisse a été observée au primaire et au secondaire collégial, avec des taux passant respectivement de 6,8% à 6,2% et de 25,5% à 24,4%. En revanche, au secondaire qualifiant, la proportion a légèrement augmenté, passant de 11,4% à 11,8%.

Les taux de réussite montrent également des évolutions positives. Pour la 6ème année du primaire, le taux a progressé de 92,7% à 93,4%. Au niveau de la 3ème année collégiale, il a augmenté de 58,6% à 61,1%. Cependant, une diminution a été notée pour la 2ème année du baccalauréat du secondaire qualifiant, avec un recul de 80,7% à 77,6% [33].

5.2 PERFORMANCES ET NIVEAUX DE COMPÉTENCES

Malgré les améliorations apportées au système éducatif marocain, les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)¹¹, mettent en évidence des déficiences persistantes. Les élèves marocains de 15 ans obtiennent des scores bien inférieurs à la moyenne internationale en lecture (359), mathématiques (368) et sciences (377), comparés aux moyennes globales de 487, 489 et 489.

Ces résultats reflètent les défis importants auxquels fait face le système éducatif marocain. Les écarts par rapport à la moyenne de l'OCDE sont considérables, allant de 112 points en sciences à 128 points en compréhension de l'écrit, ce qui équivalait à près de quatre années de retard scolaire [34].

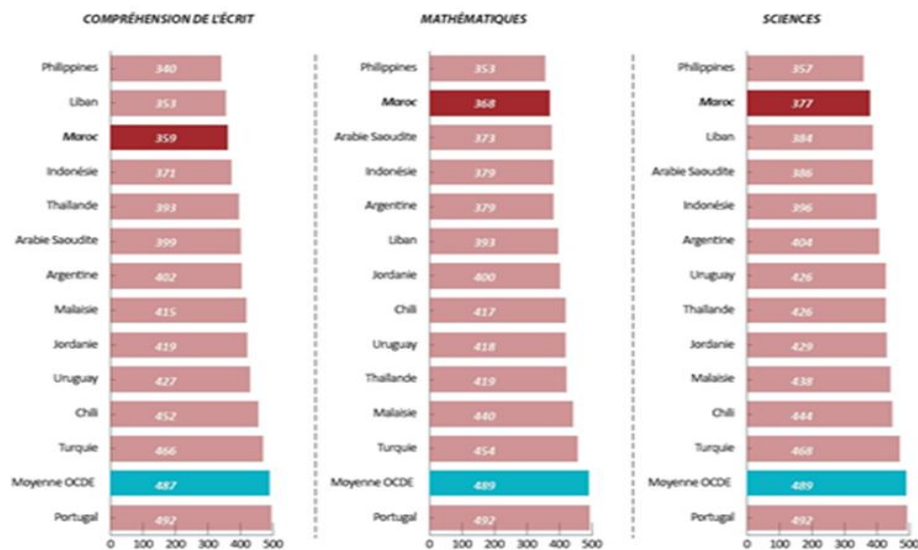


Fig. 2. Scores moyens des élèves marocains et comparaison avec d'autres pays

5.2.1 NIVEAU DE SCOLARISATION DES ELEVES DE 15ANS

L'analyse de la répartition des élèves en fonction de leur niveau d'études révèle que le Maroc se distingue parmi les pays/économies en présentant une particularité: les élèves de 15 ans sont répartis dans plusieurs niveaux scolaires. Cette répartition se divise en deux groupes distincts: environ 46 % d'entre eux sont inscrits au lycée, tandis que les 54 % restants fréquentent le collège [34].

¹¹ Le programme PISA, plus souvent appelé "classement PISA", doit son acronyme à "Program for International Student Assessment", soit "Programme international pour le suivi des acquis des élèves". Cet ensemble d'études réalisées par l'OCDE, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, est conçu pour mesurer les performances des systèmes éducatifs au sein des pays, de manière standardisée et à grande échelle. L'enquête est publiée tous les trois ans après avoir été menée auprès de dizaines de milliers d'adolescents de 15 ans. Le Maroc, aux côtés de 78 autres pays et économies, y a pris part, pour la première fois, avec la participation de 7218 élèves répartis sur 180 établissements, dans toutes les régions du Royaume. La première enquête PISA date de 2001.

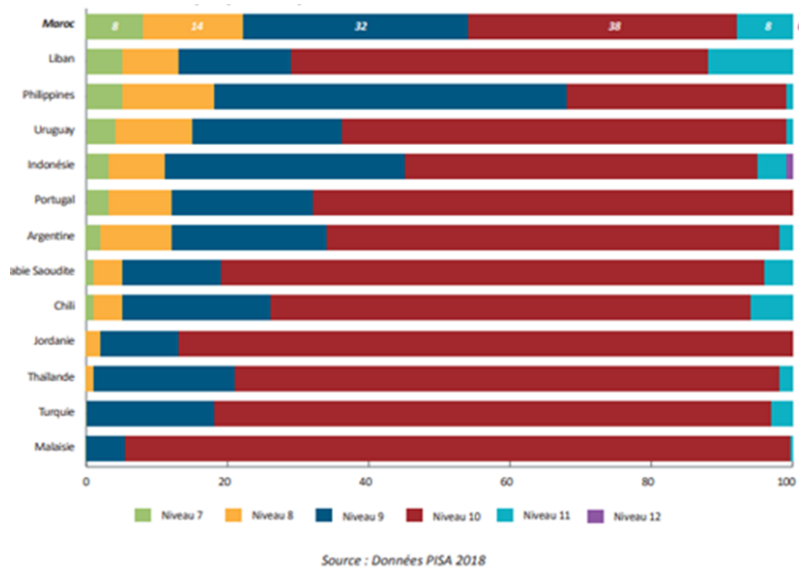


Fig. 3. Répartition des élèves selon l'année d'étude

La répartition des élèves par niveau d'étude au Maroc varie en fonction du sexe des élèves. Les garçons présentent un retard plus important et sont plus nombreux dans les niveaux scolaires 7 et 8 (30 % des garçons contre 14 % des filles). À l'inverse, plus de la moitié des filles se situent aux niveaux 10 ou 11 (56 %, principalement au niveau 10), alors que seuls 37 % des garçons évoluent à ces niveaux. En ce qui concerne la 9ème année, la différence entre les deux sexes est assez légère, avec 34 % des garçons et 30 % des filles.

5.2.2 TAUX DE REDOUBLEMENT

L'étude révèle que 49% des jeunes marocains ont redoublé au moins une fois, un taux considérablement plus élevé que la moyenne de l'OCDE (11%) et le plus élevé parmi les pays évalués. Ce phénomène est exacerbé par des inégalités socioéconomiques: les élèves défavorisés redoublent 37 points de pourcentage plus souvent que leurs pairs plus aisés, tandis que les écoles publiques affichent un taux de redoublement 29 points supérieur à celui des écoles privées. De plus, les élèves ruraux redoublent 18 points de plus que les élèves urbains, et les garçons redoublent 19 points de plus que les filles. Ces disparités suggèrent que le système éducatif marocain souffre d'un manque de soutien et d'équité, particulièrement pour les élèves des milieux moins favorisés, et soulignent l'urgence de réformes ciblées pour réduire les inégalités et améliorer les résultats scolaires [34].

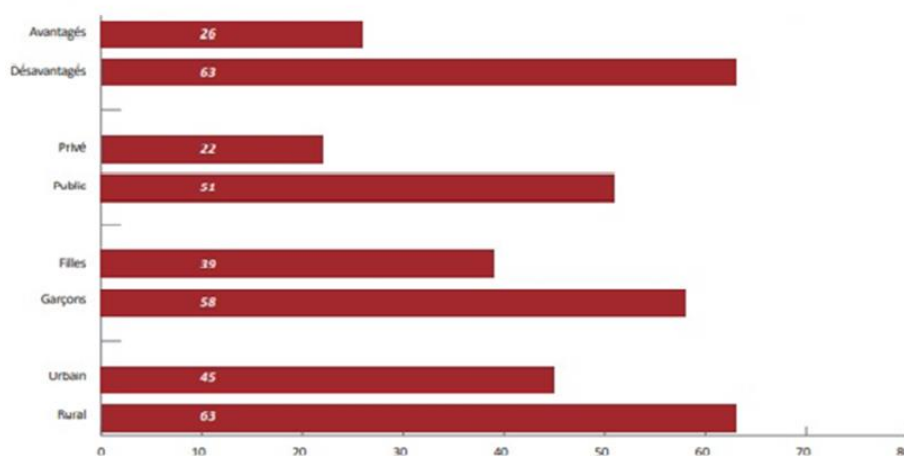


Fig. 4. Pourcentage des élèves redoublants selon leurs caractéristiques

5.2.3 LES RESSOURCES INVESTIS EN EDUCATION

• RESSOURCES FINANCIERES

Depuis l'indépendance du Maroc en 1956, le financement du système éducatif marocain a connu des évolutions significatives en réponse aux priorités politiques et aux défis socio-économiques du pays à différentes époques.

En effet, ce budget a plus que doublé entre 2001 et 2018 passant de 24,8 à 59,2 milliards de dirhams. La majeure partie de ces fonds est destinée au département de l'éducation nationale, qui a bénéficié d'une allocation budgétaire de 50,7 milliards de dirhams en 2018. Cela représente 24,2 % du budget global de l'État et 4,3 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. En outre, une analyse de la répartition du budget de l'éducation nationale en fonction de la nature des dépenses indique que la part la plus significative est consacrée à la masse salariale, totalisant 35 977 millions de dirhams, ce qui équivaut à une part prépondérante de 71 % de ce budget. Figure 5 [35].

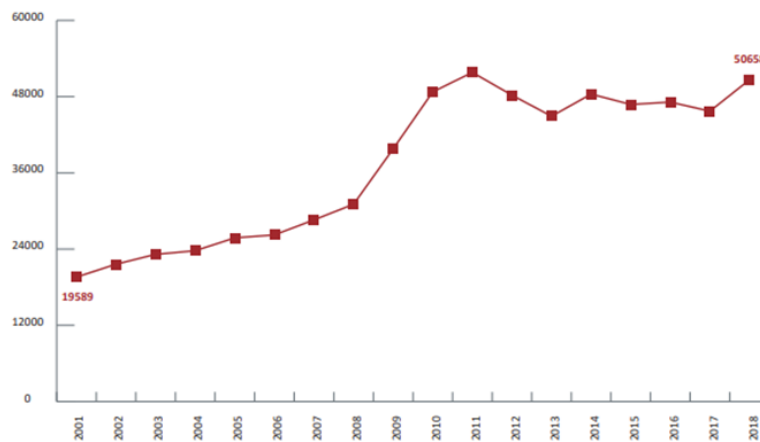


Fig. 5. Budget alloué au département de l'éducation nationale (en millions de DH)

Cette tendance à la hausse s'est poursuivie entre 2021 et 2024, avec une augmentation supplémentaire de 15 milliards de dirhams. Le gouvernement a prévu une augmentation annuelle de 7 % pour ce secteur, correspondant à plus de 5 milliards de dirhams par an, avec un objectif ambitieux d'atteindre 88 milliards de dirhams d'ici 2026. Ce montant contraste avec les 62,5 milliards de dirhams en 2022, 69 milliards en 2023 et 73,91 milliards en 2024 [36].

• RESSOURCES HUMAINES: QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

Le Maroc figure parmi les pays où les enseignants affichent les niveaux de qualification les moins élevés en matière d'éducation, de formation initiale et de développement professionnel. En effet, seuls 10 % des enseignants détiennent un diplôme de master, tandis que la moyenne au sein des pays de l'OCDE s'établit à 42 %. En ce qui concerne l'obtention du certificat de qualification pédagogique délivré par les autorités responsables de l'éducation et de la formation, il est notable de mentionner que, selon les directeurs d'établissement au Maroc, 65 % de leurs enseignants possèdent ce certificat. Toutefois, ce pourcentage demeure en deçà de la moyenne observée dans les pays de l'OCDE, laquelle s'élève à 82 %. De plus, selon leurs déclarations, seuls 22 % des enseignants ayant participé à l'enquête ont suivi un programme de formation d'une durée d'un an ou plus. En outre, d'après les directeurs d'établissements, seuls 29 % des enseignants ont pris part, au cours des trois mois précédant l'enquête, à un programme officiel de développement professionnel axé sur l'enseignement. Ce taux demeure nettement inférieur à la moyenne de 53 % relevée dans les pays de l'OCDE. Figure 6 [37] ²

² L'Instance nationale d'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (INE-CSEFRS). Bilan du rapport national sur les performances des élèves marocains à partir des données de l'enquête PISA 2018.

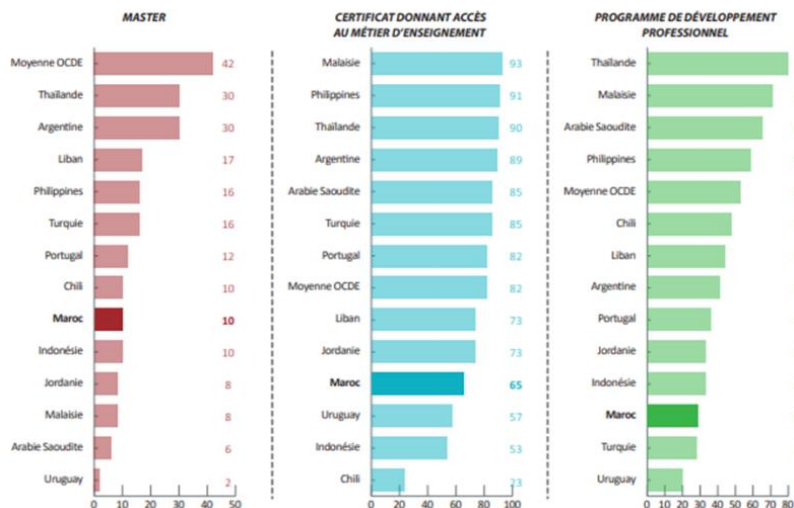


Fig. 6. Pourcentages des enseignants ayant les caractéristiques suivantes (déclarations des directeurs)

L'enseignement au Maroc est confronté à des défis majeurs liés au manque ou à l'inadéquation des ressources humaines, matérielles et éducatives. Ces problèmes sont particulièrement préoccupants au niveau du personnel auxiliaire, où 46 % des élèves fréquentent des établissements où l'enseignement est fortement affecté, comparativement à seulement 8 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. De plus, le système éducatif marocain souffre d'un manque de ressources matérielles et éducatives, notamment d'outils pédagogiques. Plus d'un tiers des élèves sont scolarisés dans des établissements où ce problème est signalé, tandis que cette proportion est nettement plus faible, ne dépassant pas 5 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Ces défis sont plus prononcés dans les établissements publics et ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés, par rapport aux écoles privées et aux établissements favorisés. Figure 7

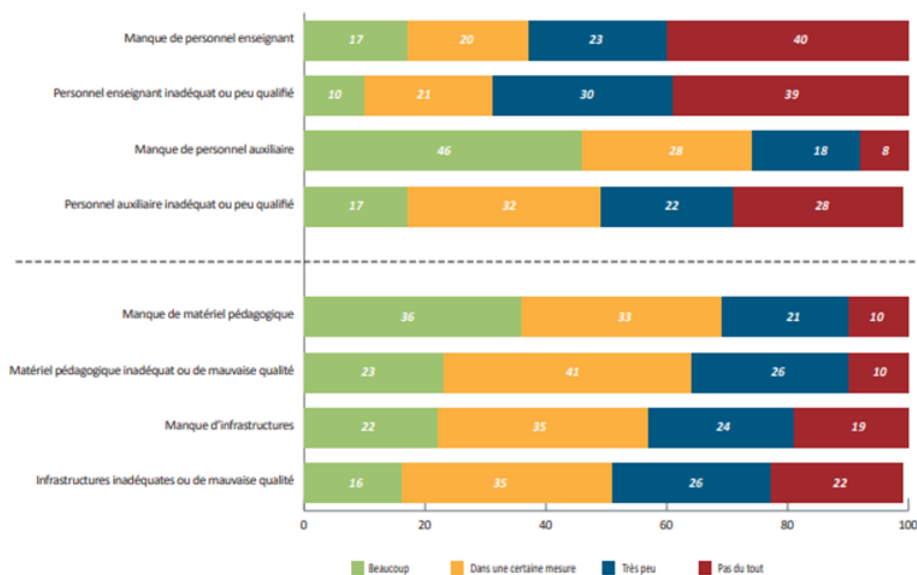


Fig. 7. Pourcentages des élèves dans des établissements où l'enseignement est affecté plusieurs problèmes

• RESSOURCES TIC

Au Maroc, les établissements scolaires sont confrontés à des défis en ce qui concerne l'accès aux ressources technologiques. Environ 24 % des élèves étudient dans des écoles qui ne sont pas équipées d'ordinateurs, tandis que cette proportion est seulement de 1 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cette lacune est encore plus marquée dans les écoles rurales (44 %), celles situées dans des contextes socio-économiques défavorisés (34 %) et les écoles publiques (25 %), en comparaison avec

les écoles urbaines (18 %), celles favorisées (12 %) et les écoles privées (0 %). De plus, le nombre d'ordinateurs connectés à Internet à disposition des élèves au Maroc reste en deçà des normes observées dans tous les pays participants. Environ 38 % des élèves marocains ont accès à des ordinateurs connectés à Internet, contre une moyenne de 96 % dans les pays de l'OCDE. Cette proportion est encore moins élevée dans les écoles publiques (34 %) et celles défavorisées (33 %) par rapport aux écoles privées (73 %) et favorisées (58 %). En outre, il est à noter qu'au Maroc, près de 21 enseignants doivent partager un seul ordinateur connecté à Internet, tandis que dans les pays de l'OCDE, en moyenne, chaque enseignant dispose de son propre ordinateur. Les enseignants des écoles publiques et défavorisées ont un accès limité à cette ressource par rapport à leurs homologues des écoles privées et favorisées (29 et 39 enseignants par ordinateur, respectivement, contre 5 et 16). Figure 8.



Fig. 8. Disponibilité des ordinateurs et Internet dans les établissements (déclarations des directeurs)

6 LES PERSPECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE MAROCAIN: UNE VOIE VERS L'EXCELLENCE EDUCATIVE

L'évolution de l'enseignement scolaire au Maroc au fil des années traduit l'engagement du pays envers l'amélioration de l'éducation de sa jeunesse. Les réformes audacieuses et les initiatives ambitieuses en cours démontrent que le Maroc se dirige résolument vers un avenir éducatif prometteur. Le présent axe se penche sur les perspectives à venir de l'enseignement scolaire au Maroc, en se concentrant sur les orientations stratégiques du gouvernement, les opportunités pour une collaboration intersectorielle, et les tendances mondiales de l'éducation à envisager.

6.1 LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement marocain a défini plusieurs orientations stratégiques pour l'enseignement scolaire, notamment:

- **LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET LA FEUILLE DE ROUTE 2022- 2026**

Le gouvernement s'engage à réduire le taux d'abandon scolaire en mettant en œuvre des initiatives ambitieuses telles que la feuille de route 2022-2026 qui s'articule autour de la lutte contre le décrochage scolaire et la promotion de l'éducation. Cette initiative qui met l'accent sur l'équité et l'inclusion éducative, vise à améliorer la qualité de l'éducation, à réduire le taux d'abandon scolaire, à offrir des opportunités d'apprentissage supplémentaires aux élèves en difficulté, et à la modernisation des infrastructures éducatives.

Dans ce cadre, le ministre de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports a déclaré qu'environ 16 000 élèves ont bénéficié de la scolarisation de rattrapage dans les centres de la deuxième chance, y compris ceux de nouvelle génération, offrant ainsi une nouvelle opportunité à quelque 12 000 jeunes répartis dans 600 classes de la deuxième chance. De plus, 14 000 jeunes ont continué leur formation dans les centres de la deuxième chance-nouvelle génération, avec la création de 32 centres supplémentaires pour un total de 181 centres cette saison. Le ministère vise également à élargir le champ d'intervention de ces centres pour résoudre les problèmes dans les classes et combler les lacunes d'apprentissage des élèves. À cet égard, le programme de soutien scolaire (TARL)³³ a été mis en place pour 15 000 élèves dans 250 écoles primaires, visant à résoudre ces lacunes d'apprentissage.

- **L'INTEGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (Tic)**

Le plan Maroc Numérique a pour objectif de moderniser l'enseignement en intégrant les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles. Ce plan s'articule autour de quatre axes principaux. Le premier axe vise à connecter les écoles à Internet, permettant ainsi l'accès aux ressources numériques. Le deuxième axe se concentre sur la création de ressources numériques pour les langues et les sciences, simplifiant ainsi le travail des enseignants. Le troisième axe renforce les méthodes pédagogiques en introduisant des classes numériques et en enseignant la programmation informatique. Enfin, le quatrième axe vise à améliorer le système de gestion scolaire "Massar" pour faciliter la communication entre les écoles, les élèves et leurs parents.

Dans ce contexte, le ministère a déclaré qu'environ 10 400 établissements ont déjà bénéficié de l'installation de kits multimédias. De plus, un programme visant à équiper les salles de classe des écoles primaires avec des projecteurs Data Show et des ordinateurs portables pour les enseignants a été mis en place. Il a ajouté que la rentrée scolaire 2023-2024 sera caractérisée par l'introduction de nouvelles disciplines numériques, notamment la robotique, qui sera enseignée à 75.000 élèves, renforçant ainsi leurs compétences technologiques.

- **2023-2024 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE EN PLEINE MUTATION ET DES PERSPECTIVES LUMINEUSES**

L'année scolaire 2023-2024 sera marquée par plusieurs nouveautés visant à renforcer l'offre éducative et à améliorer la qualité de l'enseignement. Cela inclut l'extension de l'enseignement préscolaire grâce à l'ouverture de 4 700 classes supplémentaires pour répondre à une demande croissante (+15%). Cette mesure sera accompagnée du recrutement de 6 000 nouveaux éducateurs et éducatrices, ainsi que de la formation de 7 100 cadres déjà en service.

Le programme (TARL) s'étend à près de 400 000 élèves enregistrant ainsi une augmentation significative par rapport aux 15.000 de l'année précédente. Tandis que l'enseignement de l'Amazigh la langue berbère, s'élargit dans les écoles primaires. Un total de 31 % des établissements ont jusqu'à présent été impliqués dans cette avancée, contribuant de ce fait au renforcement de la diversité culturelle et linguistique du système éducatif.

L'Anglais deviendra progressivement obligatoire au collège et au lycée, D'après les données communiquées par le ministre, la première année du collège profitera de cette mesure à hauteur de 28 % des élèves, tandis que la deuxième année concernera 62 % des élèves, pour finalement atteindre une couverture totale de 100 % en troisième année.

Les enseignants bénéficieront de réformes majeures, notamment un nouveau statut unifié, des opportunités de promotion, des primes, et une réforme de la formation. De plus, des investissements sont prévus pour l'amélioration des infrastructures scolaires notamment en milieu rural. Le gouvernement prévoit de recruter d'ici l'an 2030 environ 20 000 enseignants pour renforcer les ressources humaines du secteur éducatif.

Le ministère met également un fort accent sur l'amélioration des activités sportives au sein des écoles. Dans cette optique, des associations sportives ont été instaurées dans l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire, tandis que déjà 60% des écoles primaires sont dotées de telles associations. Dans le but de cultiver un esprit de compétition parmi les élèves, l'année 2023-2024 sera marquée par l'organisation de 50 tournois nationaux de sport scolaire, ainsi que par la tenue de deux championnats au niveau africain.

³³ TARL : La méthode « Teaching at the Right Level » ou "Enseigner au Bon Niveau" (EBN) se concentre sur l'enseignement des bases en lecture, écriture et mathématiques en fonction des compétences réelles des élèves, plutôt que de leur classe scolaire.

6.2 LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU GOUVERNEMENT

Selon les dernières déclarations du ministre de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports lors d'une conférence de presse, la mise en place de ces divers projets nécessitera un financement additionnel de plus de 6 milliards de dirhams par an, qui sera mobilisé pour l'année 2023-2024. D'autres partenaires joueront un rôle clé dans cette dynamique. Les Conseils régionaux contribueront au financement de la construction et de la rénovation des établissements scolaires dans le cadre des plans de développement régionaux. De leur côté, les Conseils provinciaux soutiendront le transport scolaire, tandis que les Conseils communaux apporteront leur contribution à la vie des établissements. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) intensifiera ses efforts en vue de généraliser l'enseignement préscolaire en créant 2 000 nouvelles unités chaque année et en prenant en charge leur fonctionnement pendant 2 ans. Parallèlement, l'INDH contribuera à des projets sociaux et financera un programme de soutien scolaire ainsi que des activités culturelles en milieu rural.

En outre, le ministère s'appuiera sur le soutien et l'assistance d'autres partenaires de la société civile, dont la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation et de la formation, la Fondation OCP et l'UM6P (L'université Mohammed VI Polytechnique), la Fondation Saham et la FMPS (Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement Préscolaire), la Fondation Sanady, ainsi que les fédérations de l'enseignement privé et les fédérations de parents et de tuteurs d'élèves.

7 CONCLUSION

En résumé, l'enseignement scolaire au Maroc est à un carrefour important, offrant des opportunités de réformes substantielles tout en étant confronté à des défis significatifs. Les perspectives d'amélioration sont encourageantes, avec une feuille de route ambitieuse visant à réduire le décrochage scolaire, à intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles, à améliorer les infrastructures éducatives, et à élargir l'offre préscolaire. Cependant, et d'après les rapports gouvernementaux, des obstacles demeurent, notamment des défis financiers liés à la gestion des ressources budgétaires, la nécessité d'une formation continue pour les enseignants, les inégalités régionales persistantes en termes d'accès à l'éducation, et l'accès inégal aux ressources numériques, en particulier dans les zones rurales.

Parmi ces défis, on cite les dernières grèves continues des enseignants qui constituent un enjeu majeur. Ces arrêts de travail qui ont perturbé le calendrier scolaire et affecté la continuité de l'éducation des élèves, soulevant des questions essentielles quant à la stabilité du système éducatif. La résolution de ces conflits et la satisfaction des revendications des enseignants sont cruciales pour garantir un environnement d'apprentissage stable et ininterrompu. La collaboration entre le gouvernement, les enseignants et leurs représentants est nécessaire pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des éducateurs tout en préservant les intérêts des élèves et de l'éducation nationale.

En fin de compte, l'avenir de l'enseignement au Maroc dépendra de la capacité à relever ces défis de manière efficace et coordonnée, tout en poursuivant les objectifs ambitieux de réforme éducative. Une collaboration constructive et une gestion prudente des ressources seront essentielles pour créer un système éducatif équitable, de qualité, et accessible à tous les apprenants marocains.

Il convient de souligner que ce champ de recherche est complexe et recouvre de nombreuses dimensions qui n'ont pas encore été pleinement explorées. Bien que les axes centraux aient été abordés, certaines pistes nécessitent une investigation plus poussée afin d'enrichir la compréhension globale. Par ailleurs, l'évolution constante des données dans ce domaine exige une réévaluation régulière des conclusions préliminaires. Ainsi, dans une démarche d'approfondissement, une analyse complémentaire sera proposée dans une prochaine publication.

REFERENCES

- [1] UNESCO. (2015). *Éducation 2030. Un cadre d'action pour l'éducation à l'horizon 2030*. Paris.
- [2] Not, L. (1987). *Enseigner et faire apprendre*. Toulouse. Privat.
- [3] Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guérin, Montréal.
- [4] Gagné, R. M. (cité par G. Tsafack, 2001). *Comprendre les sciences de l'éducation*.
- [5] Morin, E. (2014). *Enseigner à vivre. Manifeste pour changer l'éducation*.
- [6] Toumi, A. (2021). *L'essentiel en didactique du Français*.
- [7] De graeve, S. (1996). *Apprendre par les jeux*. Bruxelles: de Boeck.
- [8] Dictionnaire Larousse. (2022).
- [9] Meirieu, P. (1987). *Apprendre: oui, mais comment ?* (Coll. Les Essentiels). Paris: ESF Éditeur.
- [10] Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Guérin, Montréal.

- [11] Vienneau, R. (2011). Dictionnaire des sciences de l'éducation.
- [12] Étienne Bourgeois, « Chapitre 1. Les théories de l'apprentissage: un peu d'histoire... », in Étienne Bourgeois et al., *Apprendre et faire apprendre*, Presses Universitaires de France « Apprendre », 2011 (), p. 23-39.
- [13] Le Ny, J. F. (2011). *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris: Éditions Larousse.
- [14] Good, T. L., & Brophy, J. E. (1995). Classroom management: Research-based principles, practices, and procedures.
- [15] Carré, P., & Mayen, P. (2019). *Psychologies pour la formation*. Paris: Dunod.
- [16] Toumi, A. (2021). L'essentiel en didactique du Français.
- [17] Meirieu, P. (1987). *Apprendre: oui, mais comment ?* (Coll. Les Essentiels). Paris: ESF Éditeur.
- [18] Martinez, M.-L. (1989). Le socio-constructivisme et l'innovation en français. *Pratiques*.
- [19] Martin, J.-P., & Savary, E. (2008). Trois modèles pour penser l'apprentissage. In *Formateur d'adultes: se professionnaliser - exercer au quotidien*. p.104-110.
- [20] Atkinson, R. L., & Shiffrin, R. M. (1968). Modèle à trois magasins de la mémoire ou Modèle modal de la mémoire.
- [21] Duplaa, E., & Talaat, N. (2011). Connectivisme et formation en ligne. Étude de cas d'une formation initiale d'enseignants du secondaire en Ontario. *Distances et savoirs*, 11 (4), 541-564.
- [22] Ourghalian, P. (2006). Les théories de l'apprentissage: enseigner/apprendre.
- [23] Boulahcen, A. (2002). *Sociologie de l'éducation*. Éditions Afrique Orient, Casablanca.
- [24] Chafiqi, F., & Alagui, A. (2011). Réforme éducative au Maroc et refonte des curricula dans les disciplines scientifiques. *Cahiers de l'éducation*, 3 (HS n°1).
- [25] Moatassime, A. (1978). La politique de l'enseignement au Maroc de 1957 à 1977. *Maghreb-Machrek*, 79. Paris: La Documentation française.
- [26] Souali, M., & Merouni, M. (1981). Question de l'enseignement au Maroc. *Bulletin économique et social du Maroc*. Tanger: Presses des éditions marocaines et internationales.
- [27] Chafiqi, F., & Alagui, A. (2011). Réforme éducative au Maroc et refonte des curricula dans les disciplines scientifiques. *Cahiers de l'éducation*, 3 (HS n°1).
- [28] Hddigui, E, Maaroufi Abdelghani, Benazzou Chaouki... [et al.]. *Population et développement au Maroc. Chapitre 8*. Disponible [en ligne]: <http://www.hcp.ma/file/103154> (Consulté le 14 mars 2024).
- [29] Sobhi, T., Cerbelle, S., & Alama, A. (2010). *Education au Maroc Analyse du Secteur*. UNESCO, Bureau multipays pour le Maghreb.
- [30] Recueil statistique de l'éducation 2022-2023, Disponible [en ligne]: <https://www.men.gov.ma> (Consulté le 15 mars 2024).
- [31] Corbo, C. 2018. *L'éducation pour tous*. Presses de l'Université de Montréal. Disponible [en ligne]: <https://books.openedition.org/pum/13285> (Consulté le 21 mars 2024).
- [32] <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/enseignement-presco-prim.aspx> (Consulté le 25 mai 2024).
- [33] Bilan du département de l'Éducation Nationale et du Préscolaire en chiffres et indicateurs Au titre de l'année scolaire 2022/2023. Disponible [en ligne]: <https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/Bilan%20MENPS%2022-23-%20FR%20-%20VF.pdf> (Consulté le 28 mai 2024).
- [34] L'instance nationale d'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (INE-CSEFRS). Bilan du rapport national sur les performances des élèves marocains à partir des données de l'enquête PISA 2018. Disponible [en ligne]: <https://www.csefrs.ma/publications/rapport-national-pisa-2018/> (Consulté le 11 juin 2024).
- [35] [http://www.hcp.ma/Budget alloué au département de l'éducation nationale](http://www.hcp.ma/Budget%20alloué%20au%20département%20de%20l'éducation%20nationale).
- [36] <https://www.men.gov.ma/Fr/Pages/enseignement-presco-prim.aspx> (Consulté le 11 juillet 2024).
- [37] <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2022/02/Rapport-National-PISA-2018.pdf> (Consulté le 08 août 2024).